



CRRAE-UMOA

Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne
de l'Union Monétaire Ouest Africaine

**CAHIER DES CHARGES POUR
DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE D'ETANCHEITE AU NIVEAU DE LA
TOITURE DU BATIMENT RESTAURANT ET GYMNASE DU COMPLEXE
IMMOBILIER DE LA CRRAE-UMOA A BONOUMIN**



Date limite de réception des offres : Vendredi 16 octobre 2026 à 12h 00 mn

SOMMAIRE

I. OBJET.....	2
II. PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA.....	2
III. SERVICES ATTENDUS	2
IV. CONSIDERATIONS GENERALES.....	2
4.1 Allotissement.....	2
4.2 Régime des prix	2
4.3 Conditions et modalités de paiement.....	3
4.4 Connaissance des conditions du marché.....	3
4.5 Présentation des offres	3
4.6 Contenu des offres	4
4.7 Critères d'évaluation des offres.....	4
4.8 Dépôt des offres.....	4
4.9 Compléments d'informations	4
V. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES.....	5



I. OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet la définition des conditions de soumission à l'appel d'offres relatif à la fourniture et pose d'étanchéité au niveau de la toiture du bâtiment restaurant-gymnase du complexe immobilier de la Caisse de Retraite par Répartition Avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA), à la Riviera-Bonoumin.

II. PRESENTATION DE LA CRRAE-UMOA

La CRRAE-UMOA est un Organisme Public International de prévoyance retraite doté de la personnalité juridique. La Caisse gère deux (02) régimes de retraite par répartition à savoir, le Régime de Retraite par Répartition du Personnel Cadre (RRPC) et le Régime de Retraite Complémentaire du Personnel Non Cadre (RCPNC), ainsi qu'un (01) Régime de Retraite Volontaire par Capitalisation (RVC). Elle gère également au profit des retraités, un Fonds Autonome d'Assurance Maladie (FAAM).

Outre ses deux (02) Adhérents Fondateurs que sont la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Caisse est ouverte aux banques, établissements financiers et sociétés d'assurance de l'UEMOA, ainsi qu'aux institutions financières multinationales africaines dont le siège est situé dans l'un des Etats membres de l'Union.

III. SERVICES ATTENDUS

La CRRAE-UMOA invite les soumissionnaires à proposer leurs meilleures offres pour l'exécution des travaux de fourniture et de pose d'étanchéité au niveau de la toiture du bâtiment Restaurant-gymnase de son complexe immobilier sis à la Riviera-Bonoumin.

IV. CONSIDERATIONS GENERALES

Toute offre ne répondant pas explicitement aux exigences du présent document cadre sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la CRRAE-UMOA, quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication.

4.1 Allotissement

Le présent appel d'offre est constitué d'un (01) seul lot.

La CRRAE-UMOA se réserve le droit de modifier la composition et les quantités de ce lot, sans que les variations n'excèdent 15 % de la composition et des quantités d'origine.

4.2 Régime des prix

Les prix des prestations devront être établis sous la forme d'une pro-forma, en francs CFA.

En vertu des dispositions de l'article 10 de l'Accord de Siège conclu le 8 mai 2008 entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la CRRAE-UMOA, le présent marché bénéficie du régime de l'exonération de tous les impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent, en vigueur en Côte d'Ivoire.

En conséquence, les prix et modalités financières prévus dans le présent appel d'offres s'entendent hors taxes et hors frais de douane.



4.3 Conditions et modalités de paiement

La Caisse se libèrera des sommes dues au titre du présent marché par virement ou par chèque, sur la base d'une facture correspondant au montant exigible, accompagnée de tout document attestant de l'exécution et de la validation des prestations effectuées.

Une avance forfaitaire de démarrage d'au plus 30 % du marché global pourrait être consentie par la Caisse, sur présentation d'une garantie bancaire. Elle serait déduite du paiement à effectuer à la livraison conforme des matériaux et au fur et à mesure des décomptes de travaux présentés.

Les fournisseurs préciseront les délais de livraison et d'exécution globale des prestations. Ils seront passibles d'une pénalité de 0,5 pour mille calculée sur le montant de l'offre, par jour calendaire de retard. Le montant total des pénalités encourues est plafonné à 2,5 % du montant global du marché. Passé un délai de trente (30) jours de retard de livraison, la Caisse se réserve le droit d'annuler le marché.

4.4 Connaissance des conditions du marché

En faisant acte de candidature, le soumissionnaire reconnaît :

- avoir pris connaissance de la nature du marché, des prestations qui en découlent, ainsi que des contraintes y afférentes, sur la base desquelles, il a fixé le prix global et forfaitaire ;
- engager sa responsabilité en cas de carence, erreur, ou omission portant sur les renseignements donnés à la Caisse dans le cadre de sa soumission au marché.

La production des pièces administratives actualisées est obligatoire (Registre de Commerce, attestation de régularité fiscale, attestation de la caisse de sécurité sociale).

L'absence de production de ces documents entraînera l'élimination de l'offre globale du soumissionnaire.

4.5 Présentation des offres

Les offres seront présentées en deux (02) exemplaires sous format papier et un (01) autre exemplaire sur support numérique (clé USB), le tout rangé dans une enveloppe fermée et scellée, sur laquelle il devra être écrit, sous peine de nullité :

Au coin supérieur gauche :

"APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE D'ETANCHEITE AU NIVEAU DE LA TOITURE DU BATIMENT RESTAURANT-GYMNASE DU COMPLEXE IMMOBILIER DE LA CRRAE-UMOA A BONOUMIN"
(A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement)

Au centre :

Monsieur le Directeur Général de la CRRAE-UMOA
Complexe Immobilier CRRAE-UMOA,
Rue OBIN Atsin, Riviera-Bonoumin, Cocody
01 BP 2056 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire



L'offre devra répondre à toutes les préoccupations exprimées dans les conditions générales, ainsi que les spécifications techniques du présent cahier des charges.

4.6 Contenu des offres

L'offre technique devra obligatoirement inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- la présentation de la société (forme sociale, implantation, domaines d'activité, organisation, etc.) ;
- les documents administratifs (Registre de commerce, Attestation CNPS, Attestation de régularité fiscale)
- les références professionnelles et de prestations similaires (attestations de bonne exécution) ;
- les caractéristiques et fiches techniques des produits proposés ;
- La méthodologie de travail proposée ;
- le délai de livraison et la durée de garantie des travaux.

L'offre financière comportera :

- une lettre de soumission ;
- une proposition financière détaillée sous forme de devis quantitatif, estimatif ou de bordereau de prix.

4.7 Critères d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- la qualité des produits et matériaux utilisés ;
- le délai de livraison des travaux ;
- la pertinence de l'offre financière.

4.8 Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au **Secrétariat de la Direction du Capital Humain, de l'Administration et du Patrimoine (DCHAP) situé au 4^{ème} Etage A de l'Immeuble CRRAE-UMOA à Abidjan – Riviera-Bonoumin.**

4.9 Compléments d'informations

Pour obtenir des renseignements destinés à une meilleure appréciation du présent cahier des charges, les soumissionnaires peuvent adresser leur requête **par messagerie électronique à l'adresse «darh@crrae.org»**.

Les demandes de compléments d'informations devront être formulées par écrit, huit (08) jours calendaires au plus tard, après la date de lancement de cette consultation.

Les réponses y apportées, le cas échéant, seront communiquées au soumissionnaire requérant et publiées sur le site internet de la CRRAE-UMOA, à la rubrique « Avis et communiqués ».



Par ailleurs, la CRRAE-UMOA se réserve le droit de communiquer des informations complémentaires au dossier d'appel d'offres, au plus tard, huit (08) jours calendaires avant la date de clôture du dépôt des offres.

V. CADRES QUANTITATIFS ET CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Les caractéristiques des travaux sont indiquées ci-après.

➤ Caractéristiques techniques et type de travaux à réaliser :

- Décapage général : Exécution complète du décapage de la couche d'étanchéité existante sur l'ensemble de la surface de la toiture.
- Préparation et impression : Dépoussiérage minutieux et application d'une couche d'imprégnation au bitume sur les supports ainsi préparés.
- Reconstitution de l'étanchéité : Fourniture et pose d'une première et d'une deuxième couche d'étanchéité de type Duracote.
- Couche de finition : Pose de la couche de rouleaux de protection et de finition de type Paradiene.
- Essai d'étanchéité : Réalisation d'une mise en eau pour le contrôle et la validation de l'étanchéité des zones traitées.

NB (fiche technique des produits à fournir)

➤ Cadre quantitatif :

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	QUANTITES (m ²)
1	Décapage	665
2	Rouleau de Paradiene	665
3	Parquet de bitume oxyde	665
4	Pot de duracote 15kg	665
5	Recharge gaz	Ens.
	TOTAL GENERAL	665

